

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès)
- Livret de famille de la personne décédée
- Contrat de mariage de la personne décédée
- Copie authentique de la donation entre époux
- Copie du jugement de divorce de la personne décédée
- Livret de famille des héritiers
- Contrat de mariage des héritiers
- Copie du jugement de divorce des héritiers
- Adresse, profession, coordonnées téléphoniques et email des héritiers
- Dernier relevé des comptes des organismes bancaires (1)
- Livret de caisse d'épargne et livret A (1)
- Dernière correspondance des différents organismes de retraite (1)
- Titres de propriété
- Carte grise du ou des véhicules automobiles
- Contrat d'assurance-vie
- Contrat de location (en qualité de bailleur ou de preneur) et renseignements location verbale
- Biens recueillis par succession, donation ou legs
- Autres actifs : mutuelle, caisse primaire d'assurance maladie, parts de société, etc.
- Statuts de la société mis à jour, parts de société, Kbis, titres de propriété, bilan, contrat de crédit consenti à la société, coordonnées de l'expert-comptable
- Fonds de commerce : bilan, acte d'acquisition, bail
- Dernier avertissement concernant l'impôt sur les revenus
- Dernier avis d'imposition des taxes foncières, taxe d'habitation et contributions sociales
- Passifs divers (sommes dues au jour du décès) : frais de dernière maladie, maison de retraite, facture des pompes funèbres, factures d'électricité, gaz, téléphone, assurance (habitation, véhicule, etc.), crédits en cours, tableaux d'amortissement, copie des contrats de prêts, etc.
- Copie des donations et donations-partages antérieures

(1) S'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant